

Le 19 mars, tous en lutte pour des réponses concrètes

Depuis plusieurs semaines, les questions de pouvoir d'achat (et donc des salaires), de justice fiscale, d'accès aux services publics sont clairement posées sous différentes formes d'expressions. Le gouvernement reste enfermé dans ce qu'il pense être un « véritable débat ». Ce dernier n'est en fait qu'une nouvelle déclinaison de la fameuse nécessité de faire et refaire de « la pédagogie » pour que les Françaises et les Français comprennent le bien-fondé de la politique menée.

Ainsi, alors qu'il ne cesse de présenter sa démarche comme un acte démocratique exceptionnel, le gouvernement n'a pas pour autant mis un frein aux mauvais coups :

- un projet de loi « anticasseurs » adopté en première lecture à l'Assemblée nationale : nous rappelons que ce projet permet notamment à un préfet de prononcer une interdiction de manifester à l'encontre de toute personne « à l'égard de laquelle il existe des raisons sérieuses de penser que son comportement constitue une menace d'une particulière gravité pour l'ordre public ». Ce projet de loi liberticide vise à empêcher, non pas les actes violents, mais les manifestations, portant ainsi gravement atteinte à la démocratie, et au droit constitutionnel ;
- un projet « ma santé 2022 » qui réduit l'accès aux soins de proximité ;
- une réforme de la fonction publique qui définit sa « modernisation » par la généralisation de la précarité.

Dans le même temps, le patronat (notamment le Medef, qui regroupe les grands groupes qualifiés de « donneurs d'ordre ») n'est toujours pas mis devant ses responsabilités pour répondre aux exigences de revalorisation des salaires, déroulement de carrière, participation à la solidarité fiscale... De plus, il mène une guerre quotidienne contre le modèle social français, en qualifiant les cotisations de « charges ». Or, les cotisations sont du salaire différé et permettent à la population de bénéficier de la Sécurité sociale, de l'assurance-chômage, d'un système de retraite.

Demain, si ces dispositions ne bénéficient plus de financements suffisants, il faudra avoir recours à des assurances privées, prévoir d'épargner pour supporter financièrement des périodes de chômage ou pour financer une retraite digne.

Alors que les expressions pointant le coût du travail ne cessent d'inonder les médias, il faut rappeler que, selon l'Insee, de 1980 à 2015, la part de dividendes est passée de 3 % de la richesse nationale à 10 %. En euros constants, sur la période, les dividendes ont augmenté de 200 % quand les salaires n'ont progressé que de 20 %. La part des salaires dans la valeur ajoutée des sociétés non financières est passée de 73,19 % en 1980 à 65,88 % en 2015. C'est bien le coût du capital qui pèse sur une distribution des richesses en direction du travail.

Puisque la parole nous est donnée en cette période de grand débat national mais que les sondages laissent apparaître que la population n'en attend pas grand-chose, la CGT compte placer le débat où il doit être ! La CGT invite toutes celles et tous ceux qui souhaitent porter leurs revendications à se saisir des débats organisés par la CGT dans les localités ou de remplir les cahiers d'expression revendicative populaire. Vous pouvez aussi retrouver les initiatives organisées par la CGT proche de chez vous via la carte interactive sur cgt.fr.

Le 19 mars, la CGT, FO et Solidaires, avec les organisations de jeunesse Unef-UNL-UNLSD, appellent à amplifier la mobilisation en participant aux actions dans l'entreprise et dans la rue et aux appels à la grève.



Retrouvez les propositions de la CGT et donnez votre avis avec le cahier d'expression revendicative populaire sur www.cgt.fr

Salaire - pension - protection sociale - formation

« Nous voulons vivre de notre travail »

C'est la phrase la plus entendue durant ces derniers mois. Il faut augmenter le Smic à 1800 € brut, ouvrir des négociations salariales dans les branches, les entreprises et les administrations pour que les salaires augmentent, pour reconnaître les qualifications, les diplômes et l'expérience des travailleurs et imposer définitivement l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.



Fiscalité

Justice sociale

Il faut rendre le système fiscal plus juste en renforçant la place de l'impôt sur le revenu, notamment en augmentant les taux pour les plus hauts revenus et en réduisant les niches fiscales. À l'inverse, il faut réduire la TVA en baissant le taux normal de 20 à 15 %, et en supprimant la TVA sur les produits de première nécessité.

Transition écologique

Industrie – transport – logement – contrôle des aides publiques

Le capital, sa financiarisation et la marchandisation de l'économie sont les causes de la crise. C'est pour servir ses intérêts que le travail et l'environnement sont mis sous sa coupe. Pour la CGT, la transition écologique passe par une vraie réflexion sur l'industrie, les transports, le logement et l'instauration du contrôle des aides publiques.

Services publics

Proximité – solidarité – innovation – mission

Les services publics sont la colonne vertébrale de l'intervention publique. Ils doivent d'abord mieux répondre aux attentes et besoins des populations et donc à l'intérêt général. Ils sont les outils de la solidarité, de la citoyenneté et de la cohésion sociale.

Amélioration du quotidien du travail

Un nouveau statut du travail salarié

La CGT propose la création d'un nouveau statut du travail salarié : des droits attachés au salarié tout au long de sa carrière et garantis collectivement, opposables à tout employeur et transférables d'une entreprise à une autre (emploi stable, formation continue, protection sociale...), de nouveaux droits qui sécurisent le salarié tout au long de sa vie !



Démocratie - citoyenneté

Droit du travail – droit d'intervention dans l'entreprise

Nous ne pouvons pas être citoyens dans la cité et nous taire au boulot. Le renouveau de la démocratie au travail (part la plus importante de notre vie) passe par le sens, l'utilité de notre travail et la modification de son organisation pour pouvoir bien travailler.

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite

☐ prendre contact

☐ me syndiquer

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Age : Profession :

Entreprise (Nom et adresse) :

Bulletin à renvoyer à l'UD CGT Manche 22 ter rue de la Bucaille
BP 730 - 50107 CHERBOURG-EN-COTENTIN Cedex